



**Thème proposé pour discussion
à la réunion des présidents et secrétaires généraux
des Conseils économiques et sociaux
à Dublin en novembre 2012**

Thème : Marché du travail et réformes de la protection sociale et des prestations

Partout dans l'UE, la crise a mis l'accent sur les réformes du marché du travail et de la protection sociale. Dans bon nombre d'États membres, la sévère récession a donné lieu à de forts taux de chômage, en particulier chez les jeunes. Dans le même temps, la pression sur les finances publiques – et, pour certains États membres, une dépendance à l'égard de programmes de l'UE, du FMI et des prêts interétatiques – a conduit les gouvernements à examiner les ressources disponibles pour les transferts sociaux et les investissements dans des programmes relatifs au marché du travail. Ces pressions et ces trajectoires de réformes peuvent être fort différentes suivant les États membres: entre ceux qui sont dans la zone euro et ceux qui n'en font pas partie, entre les pays "débiteurs" et "créditeurs", et entre ceux dont les traditions et institutions du dialogue social présentent des différences. Il peut aussi s'avérer que la crise a attiré l'attention sur des problèmes, au plan du marché du travail et des systèmes de protection sociale, qui étaient antérieurs à la crise actuelle, et n'avaient pas été abordés de manière adéquate durant les années de forte croissance.

Une discussion générale aura lieu sur ce thème en novembre, et certains conseils économiques et sociaux (CES) souhaiteront peut-être y résumer brièvement les directions essentielles des réformes du marché du travail et de la protection sociale dans leur pays, et décrire l'approche qui est celle de leur CES quant au débat et à l'élaboration d'avis sur ces questions. En préparation à cette discussion, il pourrait s'avérer utile de se pencher sur certaines des questions suivantes:

1. Avant la récession:
 - a) Avec quel degré d'urgence et quels effets les réformes du marché du travail et de la protection sociale ont-elles été réalisées dans votre pays ?
 - b) Dans quelle mesure vos partenaires sociaux ont-ils été unis et influents dans la fixation des objectifs à long terme de ces réformes *ainsi que* des principales stratégies et politiques pour les réaliser?
 - c) Votre conseil a-t-il été particulièrement associé aux discussions et a-t-il proposé des avis sur ces réformes?

.../...

- d) La participation à la stratégie européenne pour l'emploi (y compris au programme national de réforme, PNR) a-t-elle été utilisée dans une large mesure dans ce processus national (et si oui, par qui)?
2. Comment la récession actuelle a-t-elle affecté:
- a) la tradition du dialogue social ou la formation de pactes sociaux dans votre pays (si celle-ci a été pratiquée auparavant)?
 - b) l'urgence avec laquelle les réformes du marché du travail et de la protection sociale sont envisagées;
 - c) les stratégies et politiques particulières que l'on considère comme souhaitables, opportunes et possibles à poursuivre?
 - d) les contributions relatives recherchées par les travailleurs du secteur privé et du secteur public pour assumer la "charge liée à l'adaptation"?
 - e) le rôle et la participation de votre conseil dans la réponse apportée aux pressions exercées sur votre marché du travail et votre État providence?
3. Certaines **institutions** particulières (tels que le service public pour l'emploi, les caisses de sécurité sociale, etc.) ou certains **instruments politiques** (par exemple la législation sur l'emploi, les pensions, la taxe sur les rémunérations, l'éducation et la formation continues, les programmes directs pour l'emploi, la conditionnalité et les sanctions) jouent-ils un rôle plus important à l'heure actuelle?
4. Est-ce qu'un discours ou un modèle particulier servant à communiquer la stratégie globale guidant la réforme du marché du travail et de la protection sociale est davantage ou moins utilisé dans votre pays (par exemple la "flexicurité", l'"activation", l'"investissement social", etc.) ?
5. Est-ce que vous vous attendez à ce que la pertinence avec laquelle **les politiques sociales et de l'emploi sont suivies** par les institutions européennes (y compris les objectifs de la stratégie Europe 2020 et le "plan national pour l'emploi" qui doit faire partie du PNR) devienne plus ou moins significative dans votre contexte national, dans les années à venir?
-